

Résolution

7e Conférence internationale des commissaires à l'information, Ottawa

Plus de transparence est une mission internationale

La transparence est une condition essentielle et indispensable pour une démocratie vivante. La démocratie et l'état de droit ne peuvent se développer réellement que lorsque le fondement des décisions gouvernementales est révélé. La participation véritable n'est possible que là où l'information ne présente aucune asymétrie et où le gouvernement ne détient aucun « monopole de la connaissance ».

De nombreux états et organisations internationales rendent déjà beaucoup d'informations accessibles à tous. Celles-ci concernent l'environnement, les activités parlementaires, les décisions judiciaires et plusieurs autres domaines.

La transparence renforce la confiance des citoyens dans le travail des institutions nationales et internationales. Une action transparente, dans le sens d'un gouvernement ouvert, aide à comprendre les processus décisionnels politiques et à participer. La transparence contribue de manière importante à enrayer la corruption.

La Conférence internationale des commissaires à l'information est en faveur de l'enchâssement du droit à l'information dans les lois nationales et du développement des droits actuels en matière d'accès à l'information. Tous les états devraient, avant tout, disposer d'une solide législation sur l'accès à l'information permettant, réellement et véritablement, aux citoyens d'exercer leur droit d'obtenir de l'information. La mise en œuvre d'un mécanisme de recours efficace revêt une importance significative. Les états et les organisations internationales devraient fournir plus d'informations qu'auparavant sur leurs activités, ce que les moyens techniques leur permettent de faire.

Dans ce but, la Conférence encourage les états et les organisations internationales à faire davantage usage de l'Internet et à diffuser leurs informations de façon proactive, structurée et conviviale (sous forme de données ouvertes). La conférence soutient la Déclaration sur le gouvernement ouvert publiée en septembre 2011 à New York <<http://www.opengovpartnership.org/open-government-declaration>>.